

3 REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

**DELIBERATION N° 2025-02-03-B- COMPTE ADMINISTRATIF 2024- BUDGET
ANNEXE EAU POTABLE- AFFECTATION DU RESULTAT**

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2023 du Budget Eau Potable ; Considérant les éléments suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT	
Recettes 2024	165 570,69
Dépenses 2024	134 077,83
Résultat de l'exercice	31 492,83
Résultat antérieur reporté	76 400,33
Résultat cumulé	107 893,16
SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	338 569,36
Dépenses	618 261,87
Résultat de l'exercice	- 279 692,51
Résultat antérieur reporté	319 236,15
Résultat cumulé	39 543,64

La section d'investissement a été clôturée avec un excédent de 39 543,64 €

RESTES A REALISER

Recettes	23 288,16
Dépenses	109 322,94
Solde	- 86 034,78
Résultat à reporter	- 46 491,14

A L'UNANIMITE

**DECIDENT D'AFFECTER LE RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT COMME SUIV
L'EXCEDENT de la section de fonctionnement est de 107 893,16 € repris à hauteur de 61 402,02 € ligne
002 « report à nouveau créditeur » et 46.491,14 € pour le besoin de financement art 1068**

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

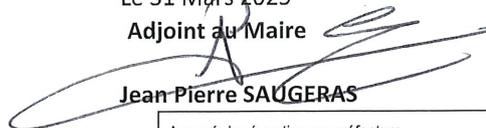


Pour extrait conforme,

Le 31 Mars 2025

Adjoint au Maire

Jean-Pierre SAUGERAS



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250402-2025-02-03-B-DE
Date de télétransmission : 02/04/2025
Date de réception préfecture : 02/04/2025